



Erreur taeg banques

Par dudule15

Bonjour,

je viens d'avoir une personne qui se dit appartenir a une association s'appelant...assistance et recours du consommateur...

Ce monsieur me fait miroiter d'après me documents de prêts que la banque aurait pu se tromper volontairement ou involontairement sur le calcul du TEG....et que je pourrais retoucher une certaine somme après sans doute un acte judiciaire....bien sur,dan 15 jours,il va me retéléphoner pour me dire certainement que mon dossier comporte des irrégularités et que je serai sans doute ok pour introduire un dossier....mais il me demandera aussi 4.400/et des poussières pour instruire le dossier(ils seront soi-disant remboursés en fin de procédure)....et le cabinet d'avocat se prendra aussi en passant 3p/c de l'indemnisation.....voila en gros ce qu'il en est.....que dois-je en penser,est-ce crédible et avez-vous des infos au sujet de cette association??....merci.

Par ESP

Bonjour

Allez sur leur site et lisez les témoignages, regardez bien s'il y a une ressemblance entre ceux-ci...

En tout cas, ne déboursez pas un centime...

Je ne connais pas votre dossier, mais s'ils vous font une telle offre et qu'ils sont persuadés de gagner, pourquoi ne feraient-ils pas les démarches avec paiement si réussite ??